

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

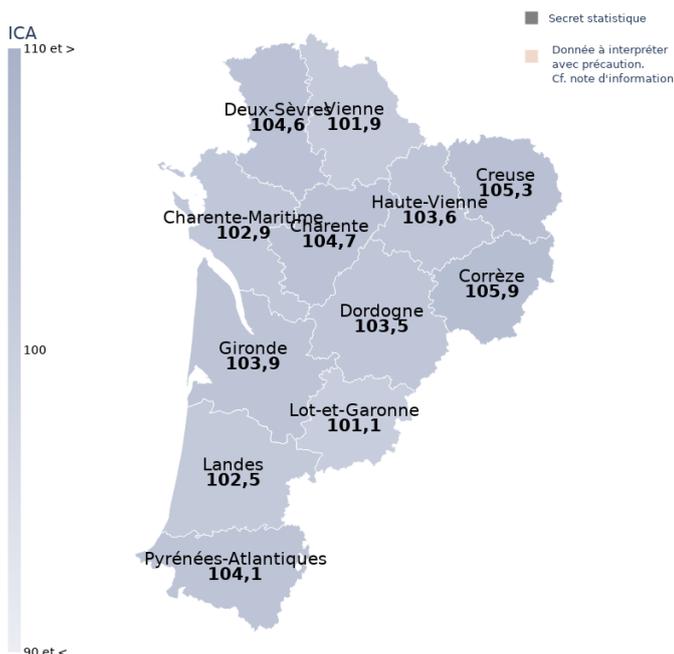
Au 1er trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 53 500 TPE-PME de Nouvelle-Aquitaine de notre échantillon est de 103,6, soit une augmentation de 3,6% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2022. Il s'agit ainsi du 9e trimestre consécutif de croissance. Cette performance place la région au 5e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,6 point à la moyenne française.

Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,7% en mars 2023 sur les 12 derniers mois, en raison notamment de la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ce contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente.



La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Au 1er trimestre 2023, les TPE-PME de tous les départements de Nouvelle-Aquitaine voient leur activité augmenter, même si les hausses sont nettement inférieures à celles du 4e trimestre 2022.
- Les entreprises de Corrèze (+5,9% en valeur) et de la Creuse (+5,3%) ont enregistré les plus fortes progressions lors du 1er trimestre 2023, suivies de celles de Charente (+4,7%), des Deux-Sèvres (+4,6%) et des Pyrénées-Atlantiques (+4,1%). Les structures de Gironde (+3,9%), de Haute-Vienne (+3,6%) et de Dordogne (+3,5%) affichent un résultat au niveau ou proche de la moyenne régionale. Pour celles de Charente-Maritime (+2,9%), des Landes (+2,5%), de la Vienne (+1,9%) et du Lot-et-Garonne (+1,1%), la croissance reste inférieure.

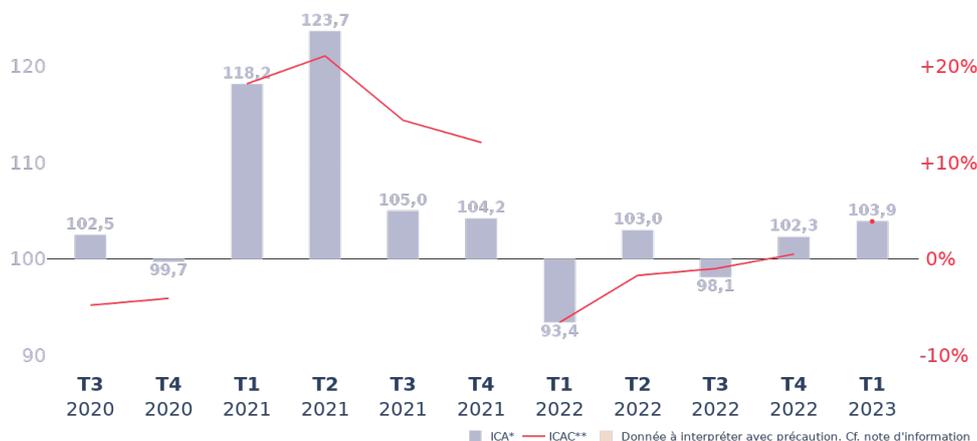
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 710 TPE-PME de boulangerie et boulangerie-pâtisserie de l'échantillon affichent un second trimestre consécutif de croissance de leur CA (+3,9% en valeur) au 1er trimestre 2023 comparativement au 1er trimestre 2022. Cette hausse est toutefois à relativiser. Les entreprises du secteur sont en effet fortement impactées par la hausse importante du coût de l'énergie depuis le 4e trimestre 2022. De plus, elles continuent d'être touchées par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.), ce qui induit des revalorisations tarifaires.



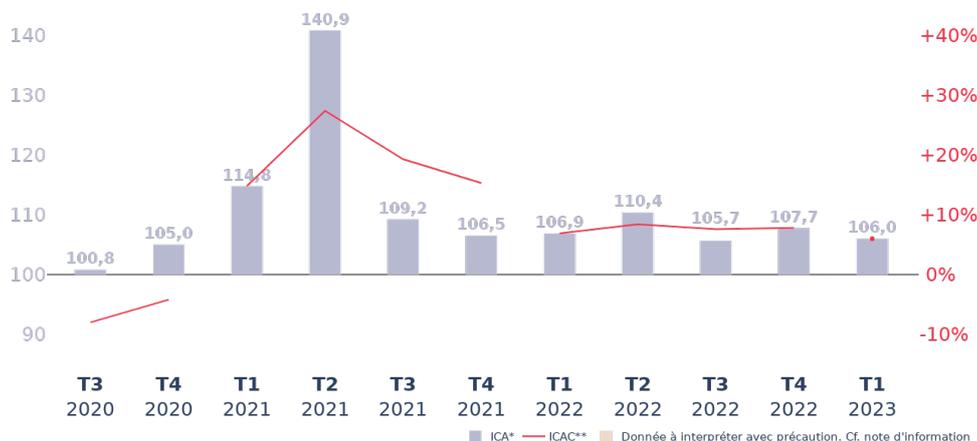
+3,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Construction

Les 8 770 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 6% (en valeur) au 1er trimestre 2023. Toutefois, l'indice du coût de la construction (source Insee) avait progressé de 8,8% au 4e trimestre 2022 sur les 12 derniers mois. Sur le début d'année 2023, la hausse des coûts de construction liée aux évolutions des prix de l'énergie et des matériaux semble s'atténuer même s'ils restent élevés. Cela pourrait perdurer sur l'ensemble de l'année avec la hausse des salaires qui contrebalancerait ce tassement des prix selon la Fédération Française du Bâtiment. Elle indique également que le logement neuf est marqué par une forte réduction des permis de construction et un début de baisse pour les mises en chantier. L'activité d'amélioration-entretien affiche de meilleures perspectives même si elle semble décélérer.



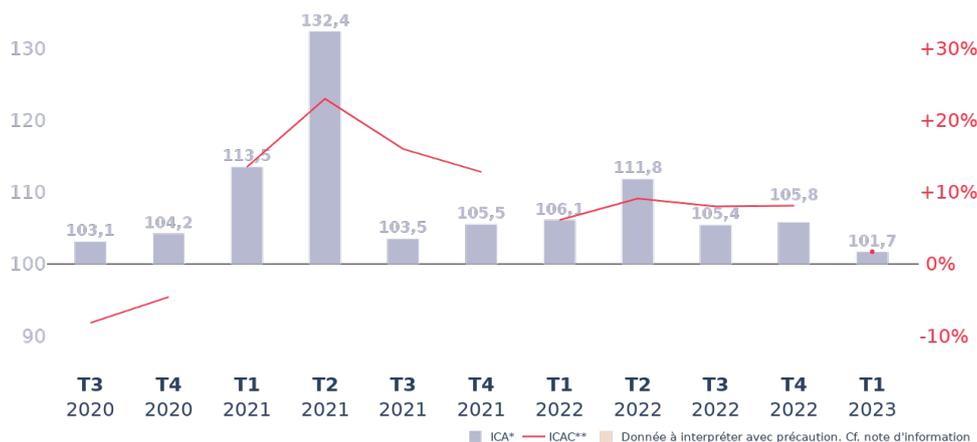
+6 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Les 1 430 entreprises de maçonnerie de l'échantillon enregistrent une légère hausse de CA de 1,7% (en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. Les cours des matériaux et de l'énergie restent à un niveau élevé. Les hausses de salaires auront également un impact sur les prix. Cela risque également de peser sur la trésorerie des structures du secteur qui absorbent une partie de ces hausses.



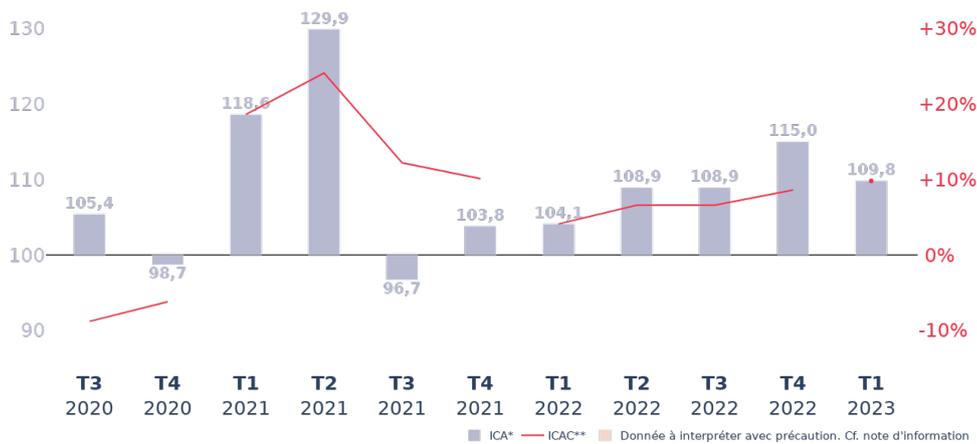
+1,7 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 100 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un sixième trimestre consécutif de hausse d'activité (+9,8% en valeur par rapport au 1er trimestre 2022). Cette croissance serait notamment en lien avec la hausse du prix des pièces qui aurait augmenté de 6 à 7% selon une étude de Xerfi Spécific. Ces augmentations ont notamment conduit les entreprises du secteur à faire croître leurs prix.



+9,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 680 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA stagner (+0,5% en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Durant cette période, l'activité avait stagné en raison de la résurgence de l'épidémie de Covid-19 et du fort recours au télétravail. Les achats de vêtements ont notamment pu se déplacer sur les sites de vente en ligne.



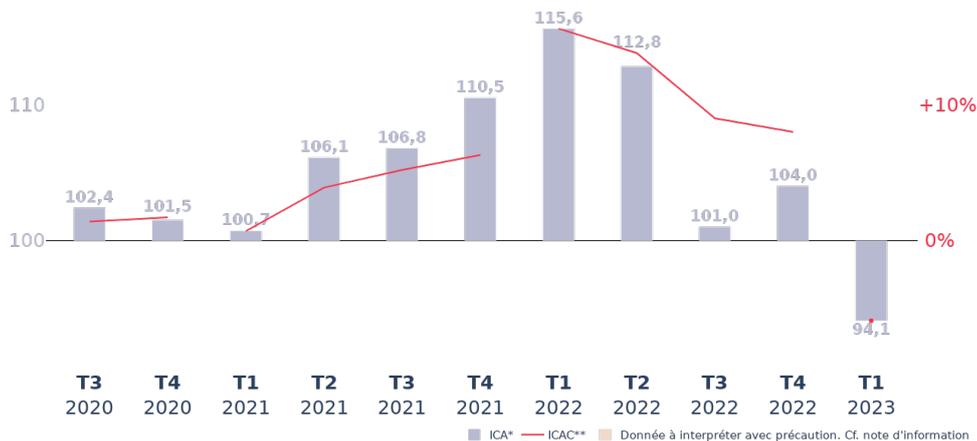
+0,5 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Après 10 trimestres consécutifs de hausse d'activité, les 980 pharmacies de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 5,9% au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Cette diminution est en partie due à l'effet de base défavorable. En effet, la comparaison s'effectue par rapport au 1er trimestre 2022 au cours duquel l'activité des professionnels du secteur avait fortement augmenté (+15,6%) en raison de la hausse du nombre de tests de dépistage et de la vaccination avec la résurgence de l'épidémie (variant Omicron).



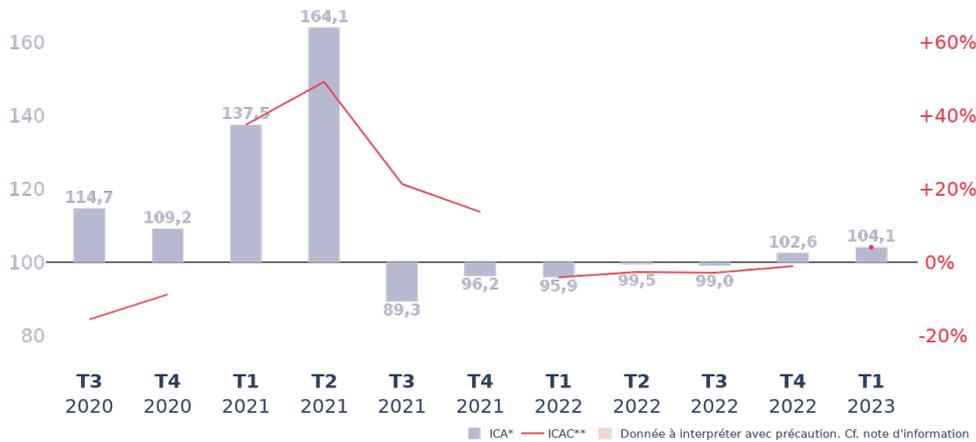
-5,9 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerces de détail d'optique (4778A)

Après la légère hausse du précédent trimestre, les 380 opticiens de l'échantillon poursuivent sur cette lancée avec une croissance de leur CA au 1er trimestre 2023 s'élevant à 4,1% en valeur par rapport à la même période de l'année précédente. L'activité des entreprises du secteur devrait selon Xerfi continuer de progresser dans les prochaines années grâce à une hausse des ventes en volumes et à une augmentation des achats de corrections complexes liées à l'accroissement des problèmes de vue au sein de la population et au vieillissement de la population.



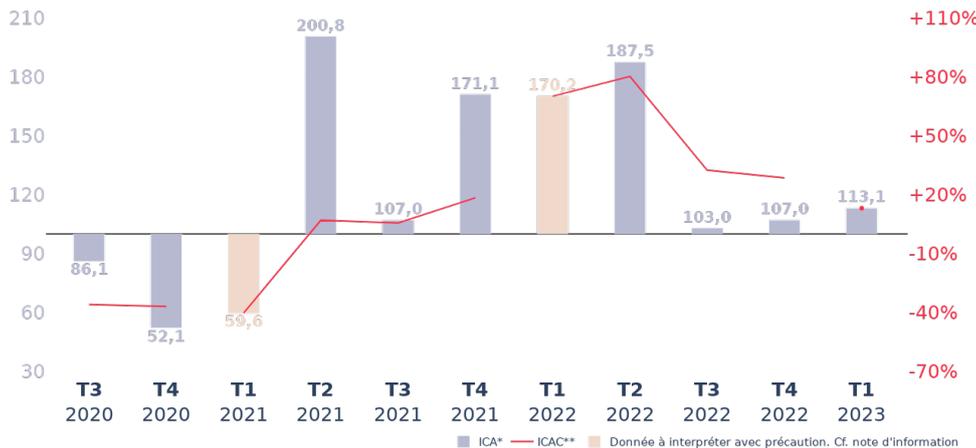
+4,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Hôtels et hébergement similaire (5510Z)

Les 530 hôtels et hébergements similaires de l'échantillon enregistrent une croissance de 13,1% en valeur lors du 1er trimestre 2023. Cette augmentation est principalement la conséquence d'un effet de rattrapage de la crise sanitaire. La pression inflationniste actuelle (augmentation des coûts de l'énergie et des matières pour les hôteliers et baisse du pouvoir d'achat pour les clients) pourrait différer la reprise complète du secteur qui était anticipée pour 2023. Par ailleurs, les mouvements sociaux pourraient également générer de l'inquiétude chez les touristes étrangers et impacter l'activité. En outre, le secteur est toujours en proie aux difficultés de recrutement, avec un risque de dégradation de la qualité et des pressions sur les salaires.



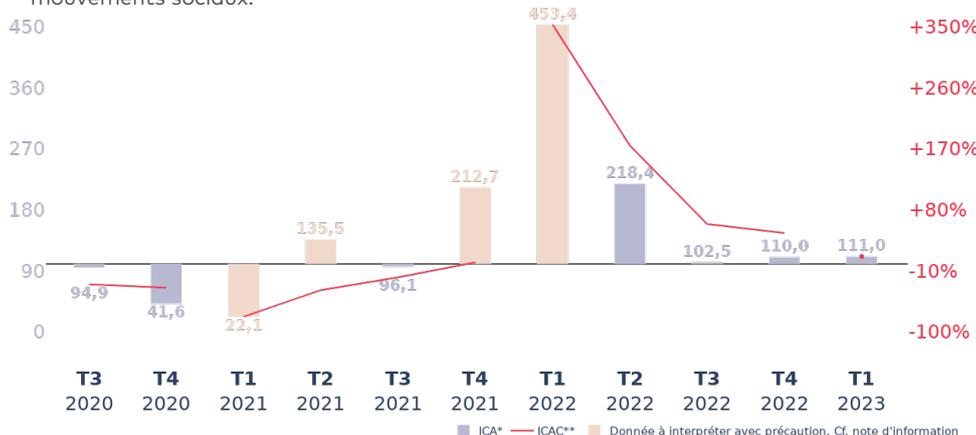
+13,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 2 140 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité croître de 11% en valeur au 1er trimestre 2023. Ce bon résultat est toutefois à nuancer, car il est encore pour partie la conséquence de l'effet de rattrapage après les forts ralentissements de croissance de 2020 et 2021. Le début d'année 2022, période de comparaison, avait également été compliqué pour le secteur avec la résurgence de l'épidémie de Covid. La hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, que nombre de restaurateurs ont répercuté sur leurs tarifs, fournit une autre explication à ces chiffres en progression. Parallèlement, ce contexte inflationniste pourrait conduire certains clients, dont le pouvoir d'achat est impacté, à limiter leurs sorties au restaurant. Enfin, de nombreux professionnels, notamment dans les grandes villes, indiquent avoir constaté une baisse de fréquentation de leur établissement en lien avec les mouvements sociaux.



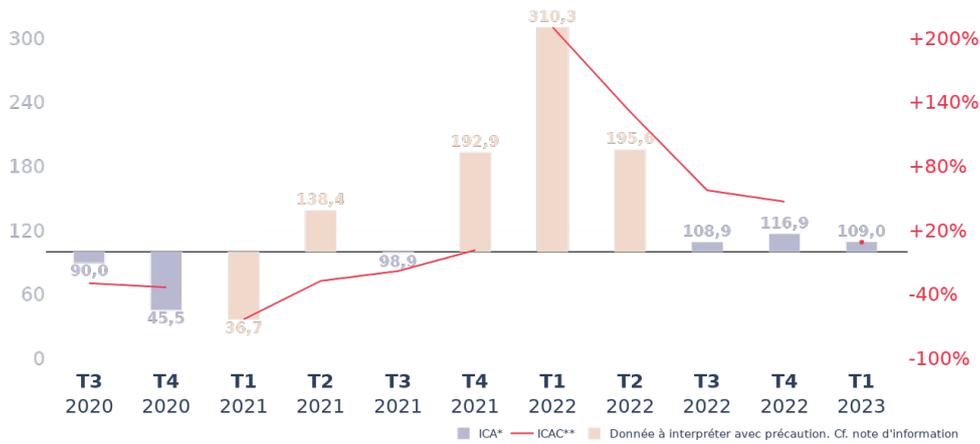
+11 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Débits de boissons (5630Z)

Les 710 débits de boissons de l'échantillon enregistrent une croissance de CA de 9% en valeur lors du 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. L'activité ayant fortement ralenti en 2020 et 2021, ces bonnes performances sont à nuancer car elles sont pour partie encore imputables à l'effet de rebond automatique post-crise de Covid-19. Ces chiffres ne reflètent pas les difficultés liées à la hausse des prix rencontrées par les professionnels du secteur qui, tout comme les restaurateurs, ont pu les conduire à augmenter leurs tarifs. Par ailleurs, la baisse du pouvoir d'achat des ménages a pu peser sur la consommation.



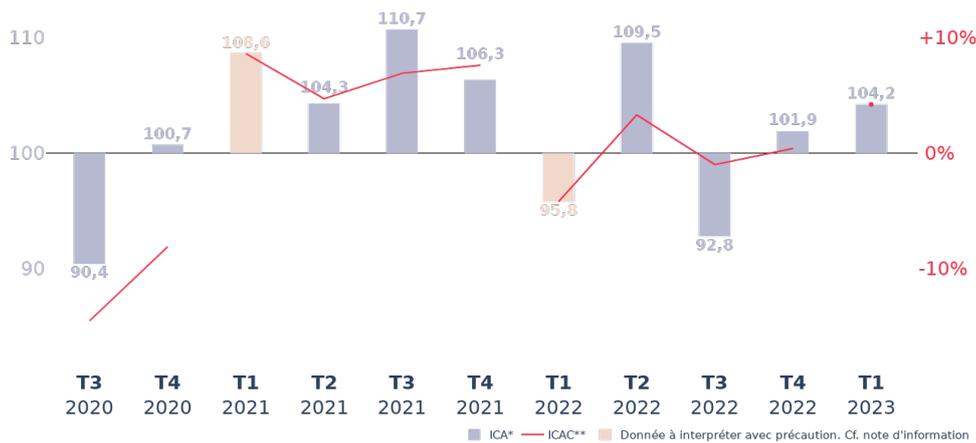
+9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Administration d'immeubles et autres biens immobiliers (6832A)

Les 300 TPE-PME de l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers de l'échantillon enregistrent un second trimestre de hausse modérée de CA au 1er trimestre 2023 de 4,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Si de nombreux projets immobiliers retardés par la crise sanitaire ont été concrétisés en 2021, l'effet rebond s'est moins fait ressentir en 2022 et 2023. L'inflation et la remontée des taux d'intérêt sur l'année ont en eu un effet préjudiciable sur le secteur de l'immobilier dans son ensemble.



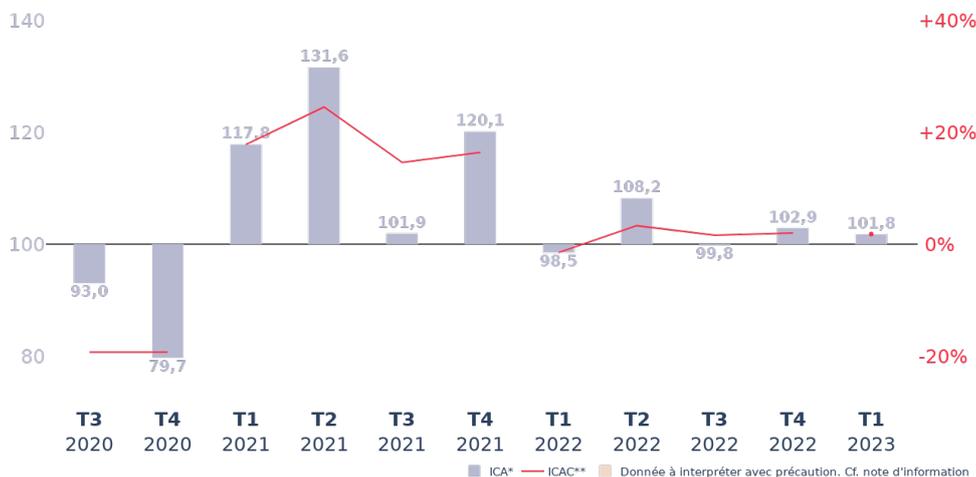
+4,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Coiffure (9602A)

Les 1 640 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur CA légèrement progresser au 1er trimestre 2023 (+1,8% en valeur). Les entreprises du secteur sont impactées par la hausse du coût de l'énergie car elles utilisent beaucoup de matériel électrique. Elles doivent donc répercuter au moins une partie des coûts sur leurs prix. Parallèlement, la hausse globale des prix vient grever le pouvoir d'achat des Français qui doivent réaliser des arbitrages sur leurs dépenses, certainement au détriment du secteur.



+1,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 50 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :